



Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

اتفاقية استكهولم بشأن الملوثات العضوية الثابتة • 关于持久性有机污染物的斯德哥尔摩公约 • Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants
Convenio de Estocolmo sobre Contaminantes Orgánicos Persistentes • Стокгольмская конвенция о стойких органических загрязнителях



Secrétariat de la Convention de Stockholm
Maison internationale de l'environnement 1
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine – Genève
Suisse

Téléphone : +41 22 917 87 29
Télécopie : +41 22 917 80 98
Adresse électronique : ssc@pops.int
www.pops.int

14 avril 2009

Objet: Invitation à soumettre au Comité d'étude des POP des observations sur le projet de descriptif des risques préparé pour l'endosulfan dont on propose l'inscription aux Annexes de la Convention de Stockholm

La quatrième réunion du Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm s'est tenue du 13 au 17 octobre 2008 à Genève. Le rapport de la réunion est disponible sur le site Web de la Convention : <http://www.pops.int/poprc/>.

Le Comité était saisi d'une proposition, soumise par la Communauté européenne et ses États membres qui sont Parties à la Convention, d'inscrire l'**endosulfan** aux Annexes A, B et/ou C de la Convention.

Conformément à la procédure prévue aux paragraphes 5 et 6 de l'article 8 de la Convention, le Comité a appliqué les critères de sélection spécifiés à l'Annexe D et a décidé que la proposition répondait à ces critères et que le Comité devrait procéder à la préparation du **descriptif des risques**.

A la suite du processus, le Comité a invité les Parties et les observateurs à présenter les informations requises à l'Annexe E et a préparé le projet de descriptif des risques ci-joint.

Vous êtes invité(e) à examiner le projet ci-joint et à soumettre vos observations au Comité d'étude des POP au plus tard **le 2 juin 2009**.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel à l'adresse suivante : ssc@pops.int et kisobe@pops.int.

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Att : Comité d'étude des POP
Mme Kei Ohno
Programme des Nations Unies pour l'environnement
11-13 chemin des Anémones
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse
Fax : (+41 22) 917 8098
E-mail : ssc@pops.int

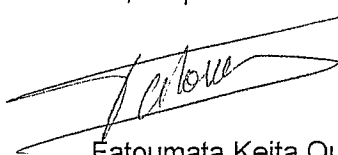
À : Correspondants officiels auprès du Secrétariat de la Convention de Stockholm
Correspondants nationaux auprès du Secrétariat de la Convention de Stockholm

Cc : Représentants des missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève

./..

Si vous avez des questions concernant cette invitation ou si vous souhaitez recevoir les documents du Comité d'étude des POP sur support papier, n'hésitez pas à contacter Mme Kei Ohno (courriel : kisobe@pops.int ; téléphone +41 22 917 8201).

Veuillez agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Fatoumata Keita Ouane
Chef de l'équipe technique et scientifique
Secrétariat de la Convention de Stockholm sur
les polluants organiques persistants

Pièces jointes